



COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	14	L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 16 avril 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Artonne s'est réuni en session ordinaire à la Salle de réunion salle du conseil sous la présidence de Stéphane HOUSSIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le vendredi 11 avril 2025.
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS :	11	
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRÉS :	2	
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS :	13	

PRÉSENT(E)S (11):

DENIS CHARBONNIER

CÉLINE DOUARIN

GAETAN DUBIEN

ALAIN FAUGERAS

SEBASTIEN GRAVIER

STEPHANE HOUSSIER

ROMAIN LEGRAND

MARIE ANGE MERCIER

KARINA MONNET

DAMIEN ROSSEEL

JEAN-PAUL VIVIER

ABSENT: NICOLAS MIALON

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(E)S (1):

GISELE BERNARD (KARINA MONNET)

FABIENNE CHAUTY (HOUSSIER STEPHANE)

Secrétaire de séance :

DUBIEN GAETAN

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures 05

Compte rendu du Conseil Municipal du 29 janvier 2025 et 12 Mars 2025 validés

1 - ZONE D'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Suite à une étude globale menée par Plaine Limagne en vue de fournir aux services de l'Etat les zones potentielles de production d'énergie renouvelable, il est proposé les zones suivantes pour la commune d'Artonne :

- Eolien : aucune proposition, compte tenu des enjeux architecturaux
- Méthanisation : pas de secteur identifié
- Photovoltaïque au sol : une seule proposition située en partie dans la carrière communale
- Photovoltaïque en toiture : possible sauf sur le secteur AVAP
- Géothermie : possible sauf secteur AVAP
- Solaire thermique en toiture : possible sauf secteur AVAP

Il est proposé de donner l'autorisation au Maire de valider les zones proposées.

ADOpte (3 absentions)

2 - P L U I H

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Face à de nombreux facteurs (évolution de la population, 1% par an, règle nationale...), le nombre de nouveaux logements déterminés est d'environ 60 pour Artonne. Cela induit une constructibilité qui passe de 22 à 7 hectares dans des espaces importants (OAP) ou des dents creuses en concentrant la constructibilité dans et autour des villages. Toutes ces règles sont valables dans la communauté de communes. Des emplacements réservés ont été définis pour récupérer des parcelles dans des opérations communales de voiries, d'embellissement, d'environnement, de loisirs....

Le PLUiH doit être en opérationnel fin 2026 par Plaine Limagne.

Les documents d'urbanisme sont consultables en mairie ou sur le site de Plaine Limagne. Ils seront proposés prochainement en Enquête Publique.

Les communes doivent valider le document en l'état.

ADOpte A L'UNANIMITÉ

3 – TAXE SUR LOGEMENTS VACANTS

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Plaine Limagne va mettre en place une taxe sur les logements vacants correspondant à 17% de la valeur locative la première année, à 34% de la valeur locative pour les communes qui n'auraient pas pris la décision.

56 logements sont considérés comme vacants d'après le recensement

Il est proposé de mettre en place la taxe communale applicable à partir de 2026 pour inciter les propriétaires à vendre ou louer leur bien.

ADOpte A L'UNANIMITÉ

4 – INFORMATIONS DIVERSES

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER, Sébastien GRAVIER, Romain LEGRAND

Vol à la mairie et au dépôt

Le véhicule du dépôt été dérobé après violation du secrétariat et le vol des clefs. Le véhicule a été retrouvé sans gros dégâts. Un dépôt de plainte à la gendarmerie a été réalisé. Une alarme sera posée dans les 2 bâtiments.

Salle des fêtes

L'enduit sera finalisé dans les prochains jours

Le prestataire Aquila s'est engagé pour remplacer les vitrages défectueux ou mal installés. Finalisation des travaux prévus mi-juin.

Festival du gros tonneau

Mise à disposition du stade, de l'électricité et des locaux. Mise en place de l'éclairage au stade début mai pour le club de foot.

Cérémonie du 8 Mai, Exposition avec de nouveaux panneaux prévus.

Travaux

Les dernières plantations sont terminées : plates-bandes dans le bourg (100 vivaces), et rond-point de la route de st Agoulin.

Nettoyage de rue, et tonte en cours

Projet d'enfouissement des réseaux Rue du Clos

Estimation : 5500€ d'enfouissement + 34000€ pour l'enrobé

Le conseil est clos à 20h40